

# Construire et mettre en place les entretiens annuels

**Public** <sup>(1)</sup> : Dirigeants, Cadres dirigeants. Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

**Pré-requis** : Aucun pré-requis spécifique

**Durée** : 01 jour soit 07 heures

**Dates et Lieu** : A déterminer  
De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**Objectifs** <sup>(2)</sup> : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Connaître les enjeux des entretiens annuels,
- Construire et actualiser son support d'entretien.

**Expert** : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie.

**Méthodes et moyens pédagogiques** : Alternance théorie et pratique / Mise en situation / Exercices et cas pratiques

**Modalités d'évaluation et de suivi** : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / QCM

### Contenu :

#### Journée 1 – 07 heures

##### *Matin*

#### **Positionner les entretiens annuels dans les pratiques managériales de l'entreprise**

Cadre réglementaire

Entretien d'évaluation et entretien professionnel

Entretiens annuels : outils de management

#### **Diagnostiquer ses pratiques**

Points forts et carences du système en place

#### **Construire le support d'entretien**

Définition du contenu.

Référentiel de compétences dans l'entretien.

Cas pratiques : amélioration ou création de son propre support d'entretien

##### *Après-midi*

#### **Identifier les dispositifs de développement des compétences**

Plan de développement des compétences

CPF, Projet de transition professionnelle (PTR), VAE, Bilan de compétences

Passeport formation

#### **Intégrer la notion d'objectifs individuels ou collectifs**

Déployer les entretiens annuels : les différentes étapes

Modes de communication

Guide de l'entretien

Accompagnement du management

#### **Assurer le suivi des entretiens annuels**

Mise en place d'indicateurs de suivi

## INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

### Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet [www.formadexp.fr](http://www.formadexp.fr) ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse [contact@formadexp.fr](mailto:contact@formadexp.fr)

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

**Moyens techniques et d'encadrement :** Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

**Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp,** l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

<sup>(1)</sup> Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

<sup>(2)</sup> Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).